



Commune de GIGORS ET LOZERON

ELEMENTS POUR UN DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE



Gérard Grassi - Avril 2011

Association LYSANDRA : L'esplanade 26400 Beaufort-sur-Gervanne - Tél. : 04 75 57 32 34 - E.mail : assolysandra@aliceadsl.fr - <http://lysandra.asso.free.fr>

Eléments pour un diagnostic écologique communal – Avril 2011

Rédaction et cartographie : Gérard GRRASSI

Photographies : Gérard GRASSI (sauf mentions contraires)

Images non libres de droits

Avril 2011

Association LYSANDRA Education Environnement

L'esplanade 26400 BEAUFORT SUR GERVANNE

Tél 04 75 57 32 34

assolysandra@aliceadsl.fr

<http://lysandra.asso.free.fr>

SOMMAIRE

RAPPEL DU CONTEXTE.....	4
CONTENU ET OBJECTIFS	5
METHODE	5
PRESENTATION SUCCINCTE DU PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL	6
LES GRANDS TYPES DE MILIEUX.....	7
<i>Les milieux forestiers</i>	8
Peuplements et arbres remarquables.....	10
Les boisements riverains des cours d'eau.....	11
<i>Les milieux rupestres</i>	12
Falaises et éboulis.....	12
Les populations de chamois.....	14
<i>Les garrigues, landes et pelouses</i>	15
Insectes remarquables des pelouses	16
Les orchidées.....	17
Les pelouses sur sables	18
<i>Les espaces agricoles cultivés</i>	19
Une avifaune remarquable.....	19
Les plantes des moissons et des cultures extensives.....	20
Cas particulier du plateau des Chaux.....	21
Les haies et les arbres à cavités	22
<i>Les rivières, ruisseaux et zones humides</i>	24
Les secteurs humides remarquables ou à enjeux	25
<i>Les milieux anthropiques et bâtis</i>	26
SYNTHESE DES PRECONISATIONS	28

RAPPEL DU CONTEXTE

La commune de Gigors et Lozeron travaille actuellement à la réalisation de son PLU. Dans ce contexte, l'association LYSANDRA a été sollicitée afin d'apporter des éléments complémentaires concernant le patrimoine naturel et d'étayer le diagnostic environnemental initial. L'objectif de cette étude est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux de conservation de la biodiversité dans l'élaboration de ce document d'urbanisme. L'enjeu est de concevoir un projet le plus respectueux possible des espaces naturels, des espaces agricoles, des paysages ou des espèces, en respectant les objectifs de développement durable.

Sans pouvoir être exhaustive compte tenu du délai imparti pour la réalisation, cette synthèse définit notamment les composantes remarquables du patrimoine naturel, les milieux les plus sensibles et formalise des préconisations générales qui pourront être intégrées aux orientations globales du PLU.

CONTENU ET OBJECTIFS

L'association a été missionnée pour :

- ▶ Présenter une synthèse des informations naturalistes disponibles sur la commune.
- ▶ Repérer les éléments fixes et linéaires des paysages représentant des réservoirs de biodiversité.
- ▶ Réaliser une synthèse de ces informations afin de visualiser les principaux enjeux sur la commune.
- ▶ Faire des préconisations générales en matière de préservation du patrimoine naturel.

METHODE

Cette synthèse intègre l'ensemble des informations bibliographiques et l'analyse des documents suivants :

- Inventaire et bilan de données sur les arthropodes de la vallée de la Gervanne - Jörg SCHLEICHER - Etude préalable à un contrat biodiversité LPO / LYSANDRA - 2011, 65 pages
- Synthèse des données sur les vertébrés de la Gervanne - Stéphane VINCENT - Etude préalable à un contrat biodiversité LPO/ LYSANDRA - 2011, 70 pages
- Synthèse des données sur la flore et les habitats de la vallée de la Gervanne - Jacques-Henri LEPRINCE - Etude préalable à un contrat biodiversité LPO / LYSANDRA - 2011, 127 pages.
- Charte paysagère de la Gervanne, PNRV.

L'analyse et la définition d'enjeux présentés dans cette synthèse s'appuient également sur les connaissances acquises depuis de nombreuses années par les naturalistes locaux. Un travail de repérage de terrain a été réalisé sur deux journées (repérage des éléments ponctuels (haies, arbres sénescents, mares...) à préserver en priorité pour leurs fonctions biologiques et /ou paysagères. Ce travail a été complété par l'analyse de documents cartographiques et orthophotographiques.

Temps affecté à ce travail

Repérage de terrain	1 jour
Synthèse, cartographie, rédaction	3,5 jours

Situé en bordure sud-ouest du massif du Vercors, le territoire communal de Gigors et Lozeron est fortement marqué par la confrontation des influences climatiques montagnardes et méditerranéennes.

Ces contrastes climatiques sont significativement renforcés par les effets de versants, par la nature du couvert végétal et le jeu d'un relief de type karstique avec une forte amplitude altitudinale (400 à 1000 mètres). Les stations les plus thermophiles, abritées sous les parois calcaires à basse altitude, permettent de distinguer un sous-étage supraméditerranéen inférieur. L'étage montagnard inférieur est atteint sur les crêtes de la montagne de Lozeron. Les habitats naturels, particulièrement diversifiés, accueillent des cortèges faunistiques et floristiques très riches avec une juxtaposition d'espèces d'affinités tantôt alpines, tantôt méridionales et un nombre important d'espèces en limite de leurs aires naturelles de répartition.

Les pratiques agricoles et forestières, peu intensives sur la commune, sont globalement favorables à la biodiversité. De vastes espaces évoluant de manière semi-naturelle avec peu d'intervention ou de pénétration humaine (zones de pâturage extensif, boisements peu ou pas exploités compte tenu du relief et du manque de dessertes) constituent d'importants réservoirs de biodiversité. Les escarpements

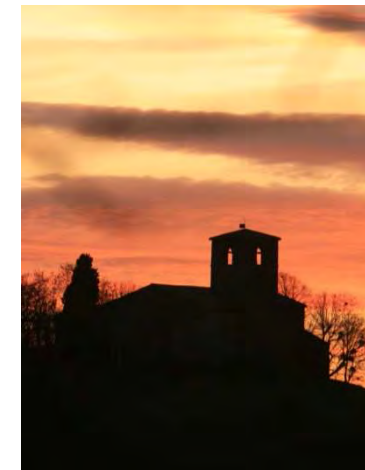
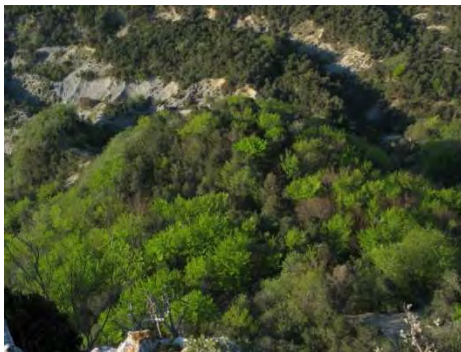
calcaires offrent des habitats à plusieurs espèces de rapaces rupestres rares. La nature tourmentée du relief, les secteurs à éboulis ou de marnes ravinées constituent des zones refuges très favorables au chamois.

Les milieux ouverts, tels que les garrigues, les landes et les mosaïques de pelouses calcaires accueillent des cortèges d'espèces particulièrement remarquables, oiseaux, insectes et une grande diversité d'orchidées. La dynamique naturelle tend globalement vers la fermeture de ces milieux par colonisation végétale ce qui pourrait être préjudiciable, à long terme à certains groupes faunistiques ou floristiques. Le pastoralisme extensif encore dynamique sur la zone tempère ce processus et les menaces peuvent être considérées comme globalement faibles. Le maintien d'une agriculture extensive et diversifiée reste un des principaux leviers afin de conserver l'hétérogénéité des milieux, l'enjeu étant d'éviter la banalisation des habitats et des cortèges d'espèces qui y sont inféodés. Une attention particulière devra être portée aux peuplements forestiers naturels en cas de développement de la filière bois énergie (maintien des menus bois au sol et d'arbres morts, maintien des arbres à cavités et d'îlots de vieillissement).

LES GRANDS TYPES DE MILIEUX

Les enjeux de conservation de la biodiversité sur le territoire communal peuvent être déclinés à travers six grands types de milieux

- Les milieux forestiers
- Les milieux rupestres
- Les garrigues, landes et pelouses
- Les milieux agricoles cultivés
- Les rivières, ruisseaux et zones humides
- Les milieux anthropiques et bâtis



LES MILIEUX FORESTIERS



Les forêts sur le territoire communal sont composées de peuplements diversifiés :

- Pinèdes à pin sylvestre et chêne pubescent.
- Chataigneraie sur les secteurs décalcifiés (plateau du Savel et haut de la combe de St-Pancrace).
- Hêtraie sur calcaire (hauteurs de Boussière, versant de la Doue).
- Chênaie pubescente supraméditerranéenne à buis et chêne vert sur les adrets.
- Plantations de pin noir d'Autriche.
- Peuplements de zones humides (frêne, peuplier noir et peuplier d'Italie, aulne glutineux, saules).

Les conditions pédoclimatiques déterminent les différents types d'écosystèmes forestiers, depuis les forêts supraméditerranéennes sur les adrets, aux hêtraies sur les stations plus fraîches ou de fond de combes. Les secteurs les plus intéressants sur le plan écologique sont constitués de boisements clairs imbriqués avec des habitats ouverts, ce qui est souvent le cas sur la commune (forêt des Chaux par exemple). Ces zones sont souvent très riches en orchidées. Des plantations récentes (40 à 50 ans) de pin noir d'Autriche s'ajoutent aux boisements naturels. Ces peuplements denses et homogènes ne présentent qu'un faible intérêt pour la biodiversité, à l'exception des zones où l'on constate une rémanence des composantes issues d'activités passées non forestières (pelouses et pâtures). Leur régénération pourrait être accélérée à titre expérimental sur ces secteurs particuliers. Les chenilles processionnaires du pin s'y développent parfois de manière singulière.

Le chêne vert se développe typiquement sur les pentes bien exposées (aval du vallon de Lespéri et bas des pentes du Rocher de l'Aigle, contreforts sud du plateau du Savel). Ces boisements du supraméditerranéen inférieur sont classiquement accompagnés d'espèces arbustives à forte affinité méridionale comme le pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), le nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), le philaire à feuille étroite (*Phillyrea angustifolia*).

Quelques espèces de vertébrés remarquables des milieux forestiers

Nom français	Nom latin	Enjeu patrimonial
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	majeur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	majeur
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	majeur
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Très fort
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Très fort
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Très fort
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	fort
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	fort
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	fort
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	fort
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	fort
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	fort

Circaète Jean le Blanc,
deux couples au minimum sur la commune



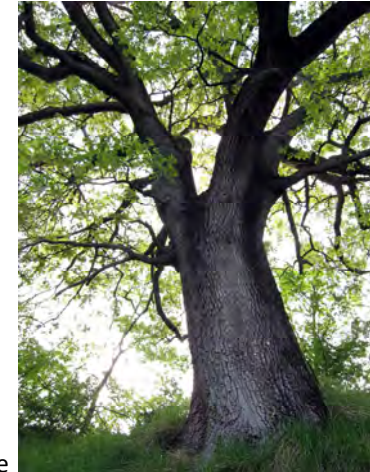
Pyrola chhoranta, petite fleur discrète des
sous bois, mentionnée sur le Savel
© Franck Le Driant / FloreAlpes.com

Peuplements et arbres remarquables



La présence de quelques vieux arbres remarquables et d'îlots de vieillissement en chênaie est à souligner (voir carte 1). Ces arbres isolés ou en îlots sont des éléments essentiels à la fonctionnalité écologique des écosystèmes forestiers. Les habitats typiques de ces stades matures (gros bois morts, arbres à cavités...) sont à conserver en priorité notamment pour maintenir les espèces cavernicoles (avifaune, chiroptères) ainsi que la flore associée. Les boisements vieillissants et bois morts sont également très importants pour les coléoptères saproxyliques¹. Bien que sans statut patrimonial fort, le lucane cerf volant, bien représenté sur la commune, peut être considéré comme remarquable. D'autres espèces à enjeux dont la présence est très probable sur le territoire communal sont à rechercher, notamment le grand capricorne - *Cerambyx cerdo* - en chênaie, voire la rosalie alpine - *Rosalia alpina* - en hêtraie.

¹ Ces espèces dépendent de la décomposition du bois dans leur cycle de développement : nourriture, ponte, etc.



Vieux chêne de la Blache



Cerambyx du chêne



Lucane cerf volant

Les boisements riverains des cours d'eau

Indispensables à la fonctionnalité écologique du cours d'eau, les linéaires de ripisylve sur la Sye dans son cours supérieur sont parfois réduits à un mince ruban (conservé essentiellement en rive droite du ruisseau). Le linéaire a été parfois interrompu sur plusieurs dizaines de mètres ce qui entraîne une forte altération de la biodiversité. Les boisements en place sont à conserver en priorité.

Ces boisements sur sols humides constituent des corridors essentiels à la libre circulation des espèces et contribuent à la préservation de la qualité de l'eau. Leur bonne continuité est donc indispensable. Un renforcement de la ripisylve sur les tronçons dégradés pourrait être envisagé, avec des essences adaptées, y compris en rive gauche de la Sye. L'objectif serait également d'obtenir suffisamment d'ombrage sur le ruisseau afin d'éviter un trop fort réchauffement de l'eau en été et ainsi limiter le phénomène d'eutrophisation du cours d'eau. Le maintien de bois et d'arbres morts sur les berges est également un facteur essentiel au maintien de la richesse biologique des cours d'eau (avifaune, chiroptères, insectes...).

Les grands peupliers noirs dans leur forme sauvage et les saules sénescents sont à conserver prioritairement. Les peupliers d'Italie, forme cultivée du peuplier noir, ont une moindre valeur écologique mais offrent néanmoins des habitats favorables à bon nombre d'espèces. Ces grands arbres qui se développent spontanément dans les milieux les plus humides confèrent un aspect pittoresque et ont un rôle particulièrement esthétique et structurant dans le paysage.



Saule Blanc remarquable,

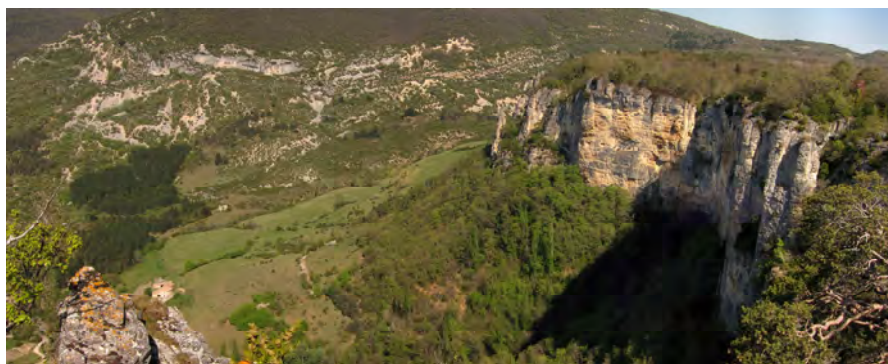
*Tronçon où la ripisylve est inexistante,
hameau de la Rivière*



Peupliers d'Italie

LES MILIEUX RUPESTRES

Falaises et éboulis



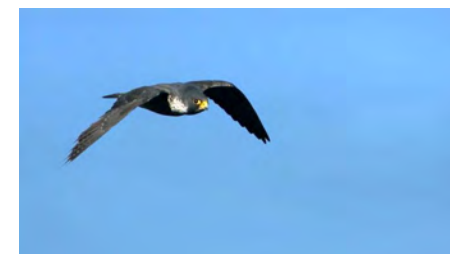
Les falaises et éboulis sont des refuges pour la faune (grands rapaces, chamois) et pour une flore spécifique, souvent rare et menacée.

Les falaises sur la commune de Gigors et Lozeron sont libres de tout équipement ce qui renforce très fortement leur intérêt. Ces habitats bien préservés permettent d'accueillir des espèces sensibles au dérangement, tels que le hibou grand duc (2 couples nicheurs sur la commune) ou le faucon pèlerin (1 couple nicheur). L'ensemble des falaises du haut de la vallée de la Sye (Rocher de l'Aigle, Savel) offre d'excellentes potentialités d'accueil pour le vautour percnoptère (nicheur sur la commune de Plan de Baix). Cette espèce particulièrement menacée fait des incursions

régulières sur la commune de Gigors depuis 2007. L'espèce se reproduisait encore dans les escarpements du Savel il y a une quarantaine d'années. Les falaises de côte Blanche sont également des sites à forts enjeux pour la conservation de rapaces rupestres prestigieux.



Genet du Dauphiné



Faucon pèlerin

Les crêtes de St-Supière accueillent une espèce sub-endémique et menacée, très localisée en France et en Espagne : le Genêt du Dauphiné *Genista delphinensis*. Cette station située sur une parcelle communale devra être conservée.

Les milieux rocheux abritent également une flore à fort intérêt patrimonial : La doradille pulvérulente (*Asplenium Lepidum*), l'alsine rouge (*Minuartia rubra*), la véronique à feuille de lierre (*Véronica lerifolia*), le grand ephédra (*Ephedra nebrodensis*)...



*Hibou grand-duc,
deux couples reproducteurs
sur la commune*

La station de grand éphédra (*Ephedra nebrodensis*), plante relictuelle dans le département, inscrite au livre rouge régional, inféodée aux rochers calcaires thermophiles, localisée sur la pointe sud du rocher du Savel et le château de Gigors est remarquable.



Falaise et pelouses thermophiles du Rocher de l'Aigle



Grand éphédra, château du Savel

Parmi les milieux rocheux remarquables ou a enjeux figurent

Les falaises et éboulis du Rocher de l'Aigle

Les falaises de la Doue et du Savel

Les falaises de St-Pancrease

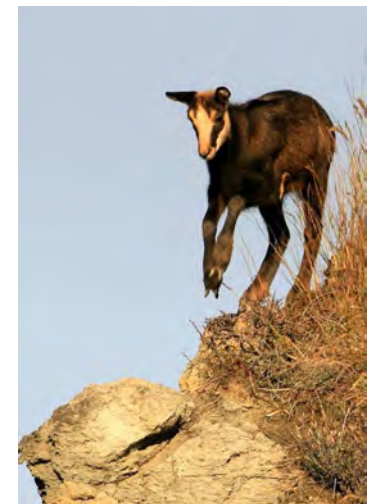
La falaise des Vingt cinq et les escarpements de Charchauve.(Côte Blanche)

Les populations de chamois



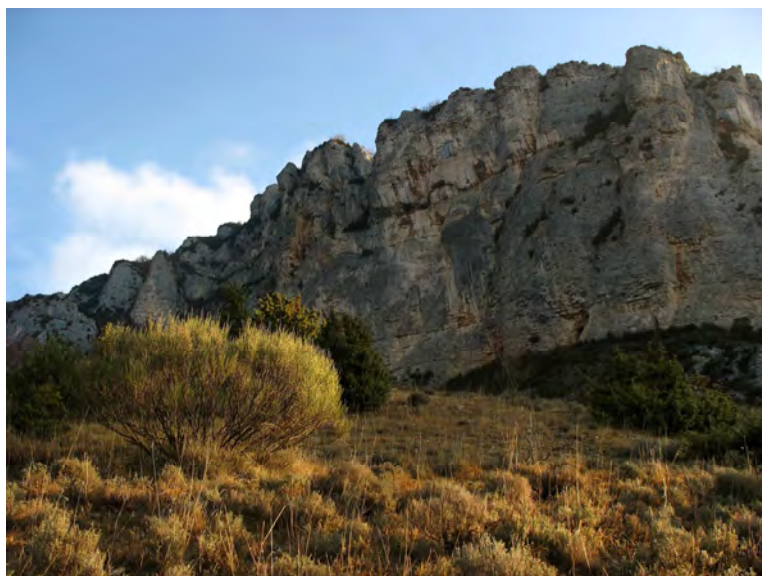
Le chamois des Alpes (*Rupicapra rupicapra*) est présent sur l'ensemble des milieux favorables du territoire communal. L'espèce y trouve des conditions écologiques optimales à toutes altitudes dès lors que la pente est suffisante. On peut distinguer deux noyaux de population connexes, répartis sur les secteurs « Savel -Rocher de l'Aigle » et montagne de St-Pancrace. Cette population suivie précisément depuis une quinzaine d'année est estimée aujourd'hui entre 50 et 60 individus, avec une moyenne de 6,5 chamois aux 100 hectares. La commune de Gigors et Lozeron est un des derniers sites du département permettant à un public familial de rencontrer cette espèce emblématique, dans des

conditions d'accès et d'observation exceptionnelles. Diurne et naturellement peu farouche, le chamois, constitue un atout majeur pour le développement du tourisme nature et la sensibilisation du public. Cette espèce qui n'occasionne aucun dégât significatif sur les cultures et les forêts garde une valeur identitaire, particulièrement valorisante pour le territoire (les hardes pâturent en fond de vallée dans les zones cultivées essentiellement en fin d'hiver lors de la repousse de l'herbe, sur une très courte période). Les zones de pâturages ou de prairies connexes à de fortes pentes, boisées ou non, font partie intégrante du domaine vital de l'espèce (voir carte habitats rupestres). La vocation agricole de ces secteurs serait à privilégier afin d'éviter leur anthropisation.



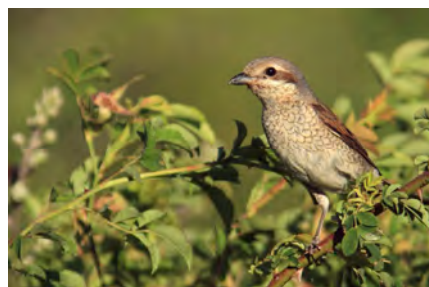
Cabri de Chamois, espèce emblématique à forte valeur touristique

LES GARRIGUES, LANDES ET PELOUSES



Ces milieux ouverts sont pour la plupart d'origine humaine, entretenus par l'activité pastorale traditionnelle extensive et dans une moindre mesure par les ongulés sauvages (chamois notamment). Les pelouses accueillent un grand nombre d'espèces patrimoniales. L'avifaune y est typique avec la présence de fauvettes d'affinités méditerranéennes : fauvette pitchou, fauvette passerinette, fauvette orphée. Les landes entrecoupées de buissons épineux permettent l'installation de belles populations de pie grièche écorcheur

(*Lanius collurio*) avec une dizaine de couples sur la commune. Les pelouses en mosaïques accueillent également une entomofaune (insectes) très originale avec espèces à enjeux patrimoniaux ou en limite de répartition.



Pie grièche écorcheur



Fauvette passerinette



Magicienne dentelée- Saga pedo, sauterelle rarissime des garrigues (notée dans la vallée de Lesperi). L'espèce trouve ici sa limite septentrionale de répartition

Insectes remarquables des pelouses

1 Azuré de la gentiane croisette *Maculinea rebelli*

Cette espèce remarquable est inféodée aux stations de gentiane croisette (plante hôte des chenilles). Les quelques stations très localisées de cette plante (Vallée de Lesperi) sont à préserver en limitant si possible la pression de pâturage sur ces zones.

2 Empuse commune (*Empusa pennata*).

3 Ascalaphe ottoman (*Ascalpahus ottomanus*), espèce caractéristiques des pelouses calcaires sèches à éboulis.

4 Apollon (*Parnassius apollo*), espèce des pelouses d'altitude.

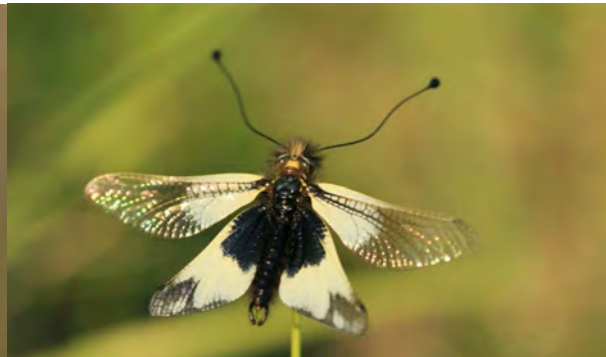


1

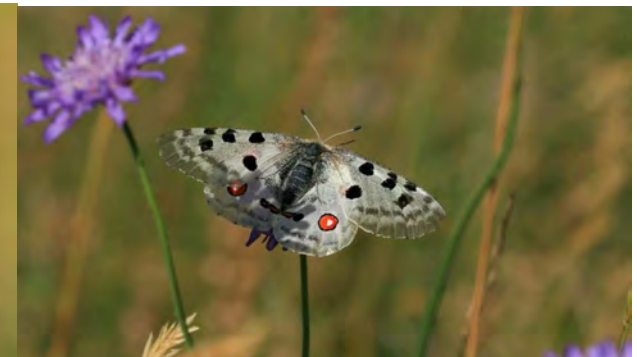
2



3



4



Les orchidées

Adaptée aux conditions de sécheresse en surface, la flore des pelouses calcaires est souvent remarquable, avec notamment une exceptionnelle diversité d'orchidées dont plusieurs espèces de grande valeur patrimoniale.



Ophrys de la Drôme, une orchidée rare au plan national. Les stations sont importantes sur la commune.

Parmi les espèces à statuts patrimoniaux sont mentionnées sur la commune, l'ophrys de la Drôme (*Ophrys drumana*), l'orchis tridenté (*Neotinea tridentata*), la spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*), ou encore l'ophrys miroir (*Ophrys ciliata*) connue sur une

unique station avec un seul pied. Une déprise des activités pastorales pourrait entraîner la colonisation progressive des pelouses par une végétation arbustive et arborescente, ce qui aurait pour effet de banaliser leur diversité. Un entretien par du pastoralisme extensif ciblé sur les zones concernées pourrait être préconisé sur certains secteurs à enjeu.

La vocation agricole des secteurs à forte diversité d'orchidées est à privilégier.

Statut des orchidées patrimoniales des pelouses et garrigues

Taxon	LRNI	LRNII	ZNIEFF	PRNAT	PRRH	Rareté Drôme	Valeur patrimoniale
<i>Ophrys ciliata</i> Biv. (= <i>O. speculum</i>)	LRNI			PRNAT		RRR	Très forte
<i>Ophrys drumana</i> Delforge		LRNII	ZNIEFF	PRNAT		R	Très forte
<i>Ophrys sphegodes</i> Miller			ZNIEFF			RR	Forte
<i>Neotinea tridentata</i>			ZNIEFF		PRRH	R	Forte



Ophrys ciliata © Carole Thourigny

Parmi les secteurs les plus riches en orchidées figurent :

- La vallée de Lespéri et le vallon de Boussière.
- Le Rocher de St-Supière.
- Les bois clairs et les pelouses des Chaux.
- Les pelouses de la montagne de Lozeron.



Orchis tridenté

Les pelouses sur sables

Quelques zones de pelouses sur sable, sur le plateau du Savel et localement sur Sagnol, constituent sporadiquement de maigres pelouses sur terrains décalcifiés. Cet habitat reconnu d'intérêt communautaire (pelouse pionnière sur sables acides à corynephore blanchâtre (*Corynephorus canescens*) accueille une flore typique des sables siliceux comme la silène conique (*Silene conica*) ou la spergule à cinq étamines (*Spergula pentandra*) qui tendent à régresser sur l'ensemble du département.

Silène conique, observée sur le plateau du Savel



Spergule à cinq étamines
Photos © Franck Le Driant / FloreAlpes.com

LES ESPACES AGRICOLES CULTIVES



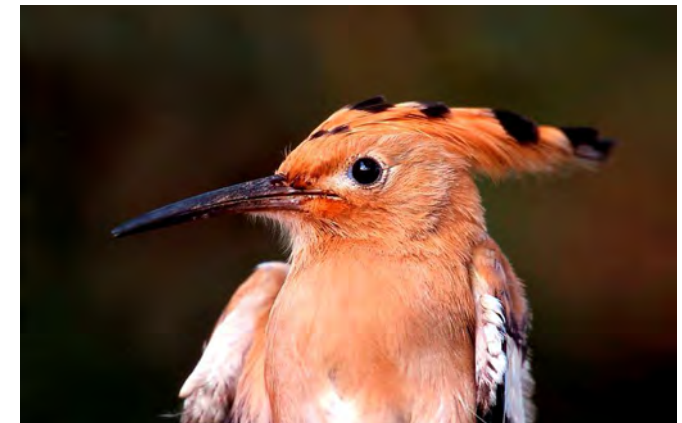
Moineau soulcie sur le plateau des Chaux

L'hétérogénéité et le caractère globalement extensif des cultures sur le territoire communal ont permis de maintenir des habitats et des cortèges faunistiques et floristiques caractéristiques, souvent en grand déclin dans de nombreuses régions de France.

Une avifaune remarquable

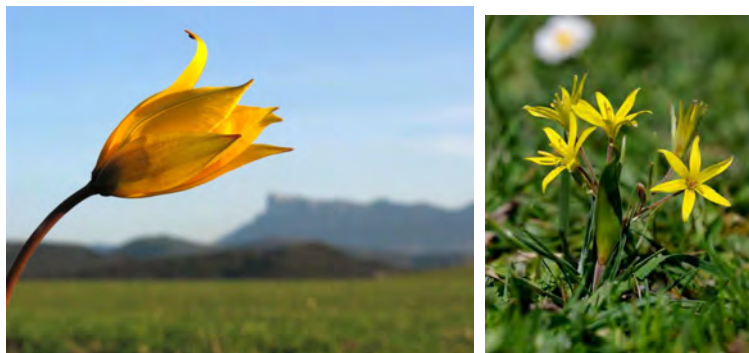
Les communautés d'oiseaux sont particulièrement riches sur les secteurs les mieux conservés. C'est le cas notamment sur le plateau des Chaux avec la présence de la chouette chevêche, du hibou petit duc, de la huppe fasciée, du moineau soulcie, du bruant ortolan, de l'alouette des champs, de la caille des blés... La conservation des linéaires de haies, d'arbres à cavités tels que noyers et mûriers contribuent directement à l'expression de cette diversité. La plantation de ces espèces anciennes pourrait-être envisagée.

Parmi les secteurs les plus riches figurent le plateau des Chaux et le secteur des trois prés, les abords de Lozeron, les abords du hameau de la rivière, le « cause » entre Sagnol et Combovin.



Huppe fasciée

Les plantes des moissons et des cultures extensives



Tulipe sylvestre

Gagée des champs

Le territoire de Gigors et Lozeron et notamment le secteur du plateau des Chaux sont réputés pour abriter une flore messicole remarquable, liée à des pratiques agricoles extensives, peu agressives pour la biodiversité.

Le cortège des cultures et moissons regroupe quelques espèces caractéristiques comme le Bleuets, les Coquelicots, la Nielle des blés, etc. Au total 26 espèces à forte valeur patrimoniale trouvent refuge localement : adonis flamme, nielle des blés, buplèvre à feuilles rondes, caméline, cératophale en faux, conringie d'Orient, falcaire, gagée des champs, gaillet à trois cornes, gesse nissolle, mélampyre des champs, neslie apiculée, ornithogale en ombelle, Tulipe sylvestre...

Deux espèces ont une valeur patrimoniale très forte :

- La Gagée de champs (*Gagea vilosa*), à rechercher
- La Tulipe sylvestre (*Tulipa sylvestris*)



Mélampyre des champs

Ornithogale en ombelle

Les zones cultivées sont nombreuses et parfois éparses sur le périmètre communal. Selon les pratiques tous les secteurs ne présentent pas le même intérêt pour la biodiversité. Les secteurs reconnus comme les plus riches concernent :

- Le plateau des Chaux
- Les cultures extensives de la montagne de Lozeron

Cas particulier du plateau des Chaux



Outre son intérêt écologique majeur (ZNIEFF de Type I), le plateau des Chaux est un secteur à très fort intérêt paysager. La qualité des pratiques agricoles et des milieux naturels intriqués confèrent à ce site un caractère très singulier, à préserver. Tout projet d'aménagement sur ce site devra impliquer une enquête approfondie en prenant en considération ces deux paramètres transversaux : intégration paysagère, maintien des habitats d'espèces. Parmi les menaces potentielles sur la qualité du site on peut citer : les circulations, l'habitat dispersé, les lignes électriques, les installations de bâtiments agricoles.

Dans tous les cas, les éléments fixes du paysage (haies, mûriers, cabanons) sont particulièrement concernés et méritent une attention particulière.

Le maintien de pratiques agricoles extensives sur la zone est à privilégier.



Les haies et les arbres à cavités



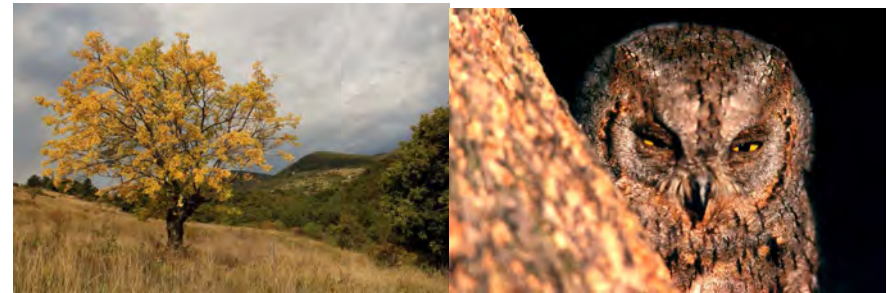
Le faciès bocager est encore bien représenté dans le haut de la vallée de la Sye. La conservation de ce maillage de haies est capitale pour le maintien de la biodiversité dans les milieux agricoles. Outre leur intérêt paysager, leur valeur culturelle et leur effet bénéfique sur le rendement des cultures, il convient en effet d'ajouter la très grande valeur biologique des haies représentée par la diversité de la flore et de la faune indigènes qu'elles hébergent (oiseaux, mammifères, reptiles, insectes, flore). Une faune auxiliaire très diversifiée trouve gîte et couvert dans ces boisements et participent ainsi à la lutte biologique contre les ravageurs

des cultures. Les linéaires ont également un effet brise vent important dans cette vallée.

Les linéaires les plus larges (1,5 m), composites et multi-stratifiés (strate herbacée, arbustive et arborée) sont à préserver en priorité. Enfin, les linéaires boisés permettent de connecter les différents habitats naturels entre eux. Ils constituent ainsi des corridors écologiques indispensables à la circulation des espèces et leur continuité mérite d'être préservée.

Au niveau paysager les haies peuvent constituer des moyens très efficaces en termes d'intégration des bâtiments d'élevage, voire d'habitations privées. Leur fonction liée à la protection des sols et des eaux (rôle tampon et anti érosion) est également à mentionner.

L'entretien des haies est à faire entre novembre et février, si possible par une méthode douce en privilégiant le sciage (broyage à éviter).



Petit duc scops

Tout en ponctuant harmonieusement le paysage, les arbres isolés ou certains bosquets peuvent également abriter de nombreuses espèces sauvages.

Les arbres à cavités sont les plus intéressants au point de vue biologique. Ils hébergent classiquement des espèces cavernicoles remarquables et souvent en forte régression en France. Sur la commune on observe par exemple la huppe fasciée, le hibou petit duc, ou la chouette chevêche. Certaines espèces de chiroptères peuvent également utiliser les arbres creux comme gîtes de parturition.

L'essence la plus intéressante sur le plan écologique est sans doute le mûrier noir (*Morus nigra*), autrefois planté en nombre pour l'élevage du ver à soie. Ces arbres, dont le tronc se creuse avec le temps, sont encore relativement nombreux sur le territoire communal. Leur entretien (taille en têtard) et leur mise en protection est une priorité, non seulement pour leur intérêt écologique mais aussi pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère. Les vieux noyers peuvent également jouer un rôle important pour la biodiversité. Les pics (pic épeiche, pic vert) y creusent de nombreuses loges, contribuant ainsi à multiplier les sites potentiels pour d'autres espèces cavernicoles (mésanges, petit duc, torcol fourmilier, chauves-souris, insectes...). Encore une fois la plantation pourrait être envisagée. Les vieux arbres fruitiers isolés, amandiers, poiriers, etc, sont également à prendre à considération.

LES RIVIERES, RUISSEAUX ET ZONES HUMIDES



Source de la Sye (travertins)

En dehors du ruisseau de la Sye, les cours d'eau de surface permanents et les habitats humides sont peu nombreux sur le territoire de la commune. Les rares mares ou prairies humides qui subsistent sur les sols fracturés des plateaux calcaires n'en ont que davantage de valeur pour le patrimoine local. La présence d'espèces rares comme le

pelodyte ponctué ou la grenouille agile est remarquable (Sagnol). Parmi les espèces plus communes mais néanmoins sensibles et globalement en régression en France, on note le crapaud commun, l'alyte accoucheur, la grenouille rousse, le triton palmé et la salamandre commune. Ces habitats accueillent également une flore remarquable, avec par exemple l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*), ou l'ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*), petite fougère caractéristique.

Les micro zones humides (mares, fossés inondés, suintements, etc.) sont à entretenir et ou à préserver en priorité afin de maintenir les capacités d'accueil pour la faune et la flore associées à ces habitats.



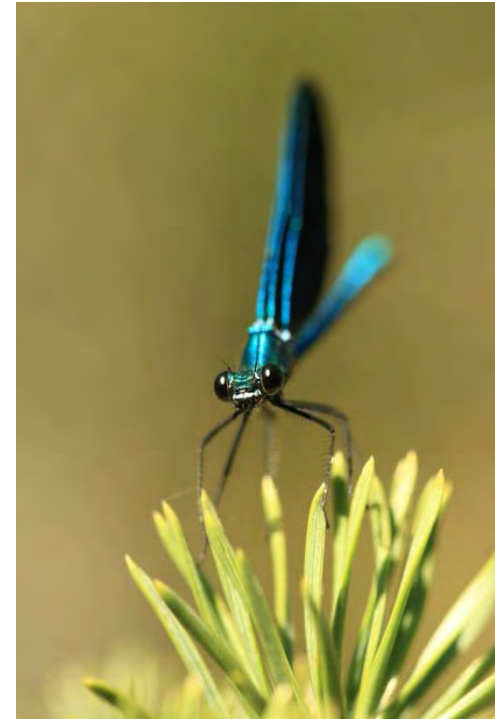
Ophioglosse © Franck Le Driant / FloreAlpes.com

L'écrevisse à pieds blancs - Austropotamobius pallipes : cette espèce vulnérable trouve encore refuge sur le secteur des sources de la Sye

Les secteurs humides remarquables ou à enjeux

- ↘ Les prairies humides et zones marécageuses du vallon de Boussière (amphibiens, épipactis des marais...).
- ↘ Les sources de la Sye (travertins et formations tufeuses remarquables, ruisseaux d'eau dure accueillant le cordulegastre bidenté, l'écrevisse à pieds blancs, la truite fario).
- ↘ Les mares de Sagnol et du col cavalli très proche (amphibiens remarquables).

Les mares de Sagnol accueillent de remarquables populations d'amphibiens, dont le rare pélodyte ponctué, le triton palmé, la grenouille agile (rare dans le département), le crapaud commun et l'alyte accoucheur.



Alyte accoucheur



Triton palmé



Pelodyte ponctué



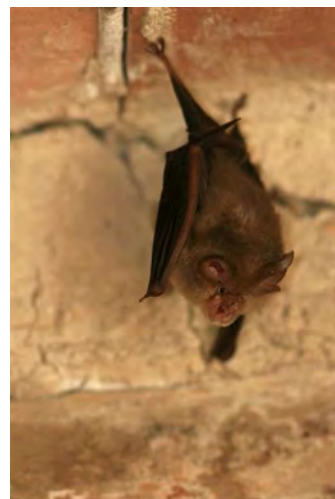
Crapaud commun

LES MILIEUX ANTHROPIQUES ET BATIS



Colonie de rands rhinolophes, La Rivière

L'habitat traditionnel local offre de bonnes capacités d'accueil pour la faune anthropophile et notamment les chiroptères qui y trouvent des gîtes appréciés. Selon les espèces, ces petits mammifères s'installent volontiers dans les combles, les anfractuosités de voûtes ou de caves, sous une toiture, dans un joint de dilatation, etc., dans des bâtiments occupés ou non. La diversité des chiroptères est tout à fait remarquable dans la vallée de la Gervanne. La commune de Gigors et Lozeron accueille des populations importantes de certaines espèces à forte valeur patrimoniale.



Petit rhinolophe

Parmi les plus remarquables figurent le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferruequinum*) - colonie au hameau de la Rivière, ou le murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*).

Ces espèces, particulièrement menacées sont le plus souvent installées, en période de parturition, dans le bâti. La raréfaction des gîtes disponibles est un facteur particulièrement préjudiciable à ces animaux. Il faut également rappeler que toutes les espèces de chiroptères sont protégées par la loi. Ainsi, avant tous travaux de rénovation d'un édifice, ancien ou contemporain, d'une ruine, d'un cabanon viticole, etc., il est conseillé de vérifier au préalable si l'édifice abrite des chiroptères. Les travaux pourront avoir lieu dans la période où les gîtes sont inoccupés (généralement entre octobre et mars). Dans tous les cas il est recommandé de faire appel à un expert chiroptérologue qui pourra vérifier la présence des animaux, proposer des solutions techniques pour minimiser l'impact des aménagements ainsi que des solutions compensatoires (pose de gîtes artificiels).

Les bâtiments sont également des sites de reproduction privilégiés pour bon nombre de rapaces cavernicoles : chouette effraie, chouette chevêche, hibou petit duc, faucon crécerelle. La recherche de ces espèces s'avère également nécessaire si des travaux doivent être effectués entre février et novembre sur certains bâtiments où la présence est considérée comme probable (cabanons viticoles, clocher, combles inoccupés, ruine, etc). Des méthodes simples, telles que la pose de nichoirs ou gîtes, peuvent être envisagées pour compenser la perte de sites de reproduction induite par un quelconque aménagement.

Les cabanons, emblématiques des pratiques et des savoirs faire architecturaux d'autrefois, ont une forte valeur patrimoniale. Ces constructions attachantes ponctuent harmonieusement le paysage tout en offrant des points de repères. Leur rénovation a des fins paysagères mais également écologique (accueil de la faune cavernicole) serait à encourager. En cas de projet de conversion en habitat, une recherche architecturale peut être préconisée afin de conserver, au moins en partie, le caractère singulier de ces constructions particulièrement favorables à la faune anthropique et cavernicole.



SYNTHESE DES PRECONISATIONS

Milieu concerné	Thématique	Préconisations générales	Carte de référence
Milieux forestiers	Les peuplements et les arbres remarquables	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Préserver les ilots de sénescences et les arbres à forte valeur écologique (chênes notamment). 	1
	Les boisements riverains des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Préserver la continuité des ripisylves sur la Sye. ↘ Préserver les essences autochtones associées. ↘ Préserver les arbres à forts diamètre et maintenir suffisamment de bois mort sur pied. 	1
Milieux rupestres	La flore patrimoniale des habitats rupestre	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Préserver la station de genet du Dauphiné sur le rocher de St-Supière (parcelle communale). 	2
	La faune patrimoniale des habitats rupestres	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Préserver la quiétude des sites de reproduction des rapaces rupestres. ↘ Préserver la vocation agricole extensive et éviter l'anthropisation des milieux intriqués aux domaines vitaux des populations de chamois. 	2
Garrigues, landes et pelouses	Les secteurs à forte densité d'orchidées	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Maintenir la vocation agricole sur ces zones (pratiques extensives) ; ↘ Préserver la station d'ophrys ciliata. ↘ Porter une attention particulière aux secteurs les plus riches : Vallée de Lesperi, plateau des Chaux, Montagne et boisements clairs de Lozeron ↘ Préserver les pelouses sur sable (Savel, Sagnol). 	3

Espaces agricoles cultivés	La faune et la flore des milieux agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Porter une attention particulière sur le site du plateau des Chaux où les enjeux sont très importants (avifaune, flore messicole, orchidées, paysage remarquable). ↘ Maintenir les réservoirs de biodiversité : haies, mûriers et arbres à cavités, cabanons. 	4
	Les haies et les arbres isolés	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Préserver le facies bocager dans la haute vallée de la Sye ↘ Porter une attention particulière aux haies multistratifiées, préserver leur continuité. ↘ Privilégier les entretiens des haies, entre novembre et février, par une méthode douce en privilégiant le sciage (broyage à éviter). ↘ Préserver les arbres à cavités (mûriers, noyers à forte valeur écologique) et considérer l'intérêt paysager des bosquets et arbres isolés. 	4
Ruisseaux et zones humides	Mares et micro-zones humides	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Compléter l'inventaire des micro-zones humides ↘ Préserver et entretenir les mares et suintements humides afin de maintenir les habitats d'espèces 	5
Les milieux anthropiques et bâtis	La faune des milieux bâtis	<ul style="list-style-type: none"> ↘ Faire procéder à un diagnostic concernant la présence potentielle de chiroptères ou de rapaces cavernicoles avant l'aménagement de ruines ou de bâtiments inoccupés. ↘ Privilégier l'intervention sur les bâtiments en dehors de la période de parturition des animaux. 	

CARTES

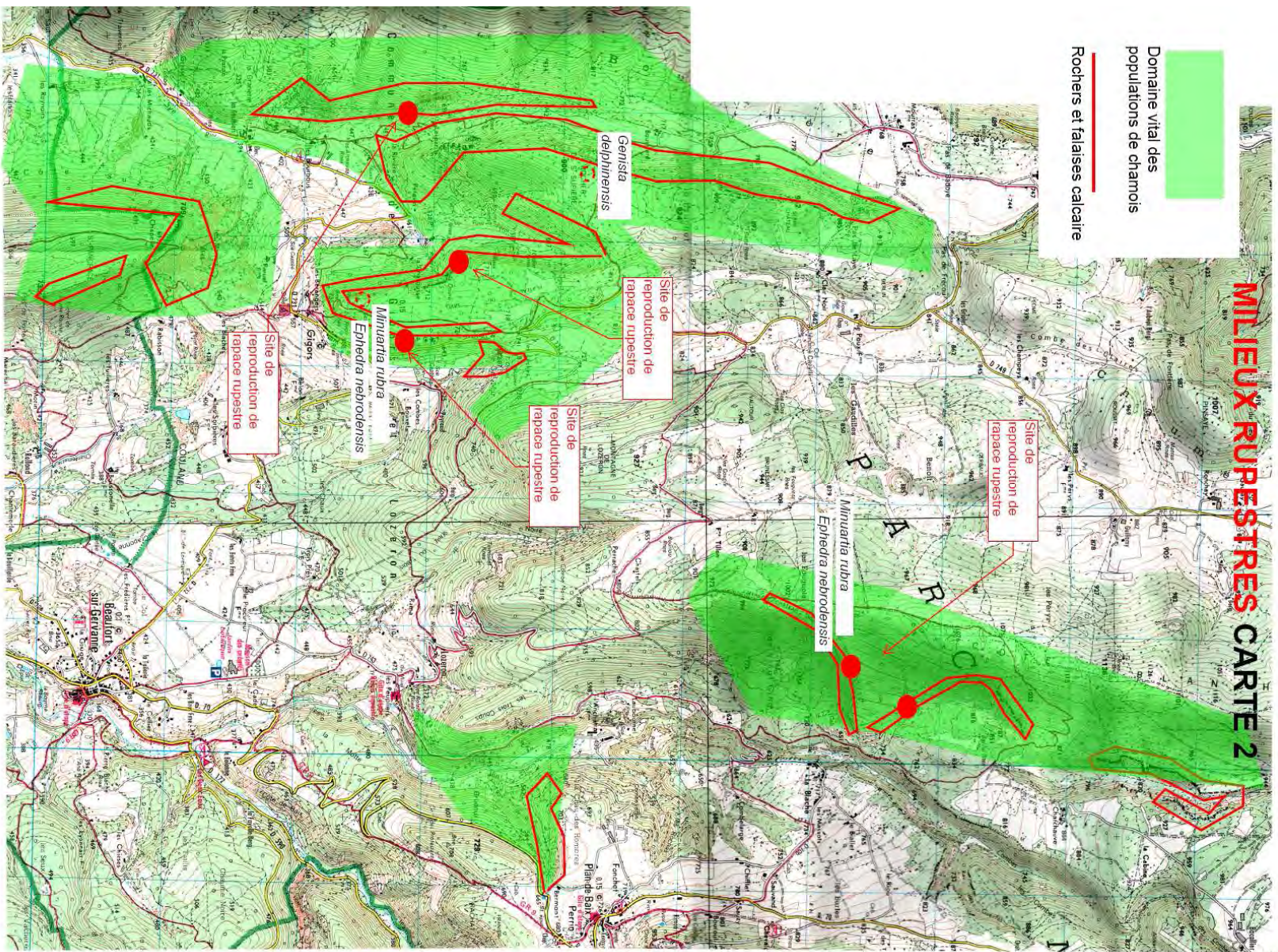
1 - Peuplements forestiers et arbres remarquables

2 - Milieux rupestres

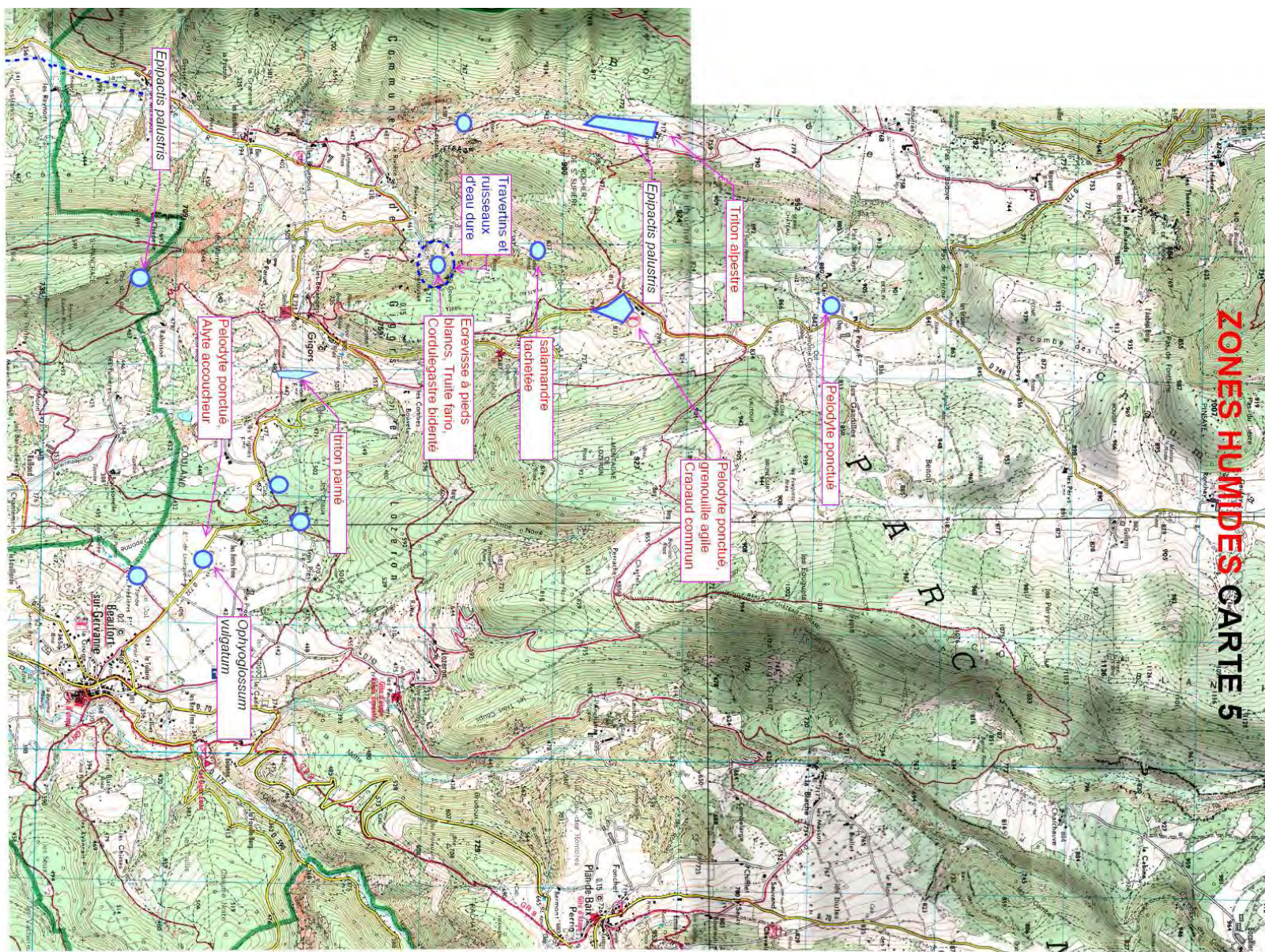
3 - Pelouses et pré-bois à fort intérêt écologique

4 - Milieux agricoles

5 - Zones humides



Éléments pour un diagnostic écologique communal – Avril 2011



Éléments pour un diagnostic écologique communal – Avril 2011

ANNEXES

Statuts réglementaires et patrimoniaux des espèces de vertébrés mentionnés sur la commune

Carte des enjeux naturalistes par milieux (Gervanne)

Statuts réglementaires et patrimoniaux des espèces de vertébrés mentionnés sur la commune

	Nom latin	Ordre	Classe	Directive oiseaux	Directive Habitats	Convention de Bonn	Convention de Berne	Convention de Washington	Protection nationale	LR UICN	LR Européenne	LR Nationale	LR Régionale 2008
Alyte accoucheur	Alytes obstetricans	Anura	Amphibien		A IV		A II		N				NT 2008
Crapaud commun	Bufo bufo	Anura	Amphibien				A III		N				NT 2008
Grenouille agile	Rana dalmatina	Anura	Amphibien		A IV		A II		N				NT 2008
Grenouille rousse	Rana temporaria	Anura	Amphibien		A V		A III		Nr				
Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	Anura	Amphibien				A III		N				VU 2008
Salamandre tachetée	Salamandra salamandra	Urodela	Amphibien				A III		N				NT 2008
Triton palmé	Lissotriton helveticus	Urodela	Amphibien				A III		N				
Cerf élaphe	Cervus elaphus	Artiodactyla	Mammifère				A III						NT 2008
Chamois	Rupicapra rupicapra	Artiodactyla	Mammifère		A V		A III						
Chevreuril européen	Capreolus capreolus	Artiodactyla	Mammifère				A III						
Sanglier	Sus scrofa	Artiodactyla	Mammifère										
Blaireau européen	Meles meles	Carnivora	Mammifère				A III						
Fouine	Martes foina	Carnivora	Mammifère				A III		Nr				
Hermine	Mustela erminea	Carnivora	Mammifère				A III		N				
Renard roux	Vulpes vulpes	Carnivora	Mammifère										
Grand murin	Myotis myotis	Chiroptera	Mammifère		A II	A II	A II		N			LC 2009	VU 2008
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	Chiroptera	Mammifère		A II	A II	A II		N		NT 2007	NT 2009	CR 2008
Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	Chiroptera	Mammifère		A II	A II	A II		N			LC 2009	VU 2008
Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	Chiroptera	Mammifère		A II	A II	A II		N	NT 2008	VU 2007	NT 2009	CR 2008
Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N				
Murin de Natterer	Myotis nattereri	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N				NT 2008

Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N			NT 2009	DD 2008
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N			DD 2009	LC 2008
Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrobullaris</i>	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N				
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Chiroptera	Mammifère		A II	A II	A II		N		NT 2007	NT 2009	VU 2008
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Chiroptera	Mammifère		A II	A II	A II		N		NT 2007	LC 2009	EN 2008
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Chiroptera	Mammifère		A IV	A III	A II		N				
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N				
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Chiroptera	Mammifère		A IV	A II	A II		N				NT 2008
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Insectivora	Mammifère				A III		N				NT 2008
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	Insectivora	Mammifère										
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lagomorpha	Mammifère							NT 2008	NT 2007	NT 2009	VU 2008
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Lagomorpha	Mammifère				A III					LC 2009	
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Rodentia	Mammifère										
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Rodentia	Mammifère				A III		N				
Loir gris	<i>Glis glis</i>	Rodentia	Mammifère				A III						
Marmotte des Alpes	<i>Marmota marmota</i>	Rodentia	Mammifère				A III		Nr				
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anseriformes	Oiseau	A II/III		A II	A III						
Martinet alpin	<i>Tachymartitis melba</i>	Apodiformes	Oiseau				A II		N				
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Apodiformes	Oiseau				A III		N				
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Charadriiformes	Oiseau	AII/III		A II	A III						NT 2008
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ciconiiformes	Oiseau				A III		N				
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Columbiformes	Oiseau	A II/III									
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Columbiformes	Oiseau	A II			A III						NT 2008
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Columbiformes	Oiseau	A II			A III						
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Coraciiformes	Oiseau			A II	A II		N				VU 2008

Coucou gris	Cuculus canorus	Cuculiformes	Oiseau				A III		N				
Aigle royal	Aquila chrysaetos	Falconiformes	Oiseau	A I		A II	A II	A II/C1	N			VU 2008	VU 2008
Autour des palombes	Accipiter gentilis	Falconiformes	Oiseau			A II	A II/C1	A II	Nr				
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Falconiformes	Oiseau	A I		A II	A II	A II/C1	N				NT 2008
Buse variable	Buteo buteo	Falconiformes	Oiseau			A II	A II	A II/C1	N				NT 2008
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus	Falconiformes	Oiseau	A I		A II	A II	A II/C1	N				NT 2008
Epervier d'Europe	Accipiter nisus	Falconiformes	Oiseau			A II	A II	A II/C1	Nr				
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Falconiformes	Oiseau			A II	A II	A II/C1	N				
Faucon hobereau	Falco subbuteo	Falconiformes	Oiseau			A II	A II	A II/C1	N				
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	Falconiformes	Oiseau	A I		A II	A II	A II	N				VU 2008
Milan noir	Milvus migrans	Falconiformes	Oiseau	A I		A II	A II	A II/C1	N				
Milan royal	Milvus milvus	Falconiformes	Oiseau	A I		A II	A II	A II	N	NT 2009		VU 2008	CR 2008
Vautour percnoptère	Neophron percnopterus	Falconiformes	Oiseau			A II	A II	A II	N	EN 2008		EN 2008	CR 2008
Caille des blés	Coturnix coturnix	Galliformes	Oiseau	A II		A II	A III						VU 2008
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	Galliformes	Oiseau	A II/III			A III						
Perdrix rouge	Alectoris rufa	Galliformes	Oiseau	A II/III			A III						RE 2008
Accenteur mouchet	Prunella modularis	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Alouette des champs	Alauda arvensis	Passeriformes	Oiseau	A II			A III						VU 2008
Alouette lulu	Lullula arborea	Passeriformes	Oiseau	A I			A III		N				VU 2008
Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Bergeronnette grise	Motacilla alba	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Passeriformes	Oiseau				A II		N			VU 2008	
Bruant fou	Emberiza cia	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Passeriformes	Oiseau				A II		N			NT 2008	VU 2008

Bruant ortolan	Emberiza hortulana	Passeriformes	Oiseau	A I			A III		N			VU 2008	EN 2008
Bruant proyer	Emberiza calandra	Passeriformes	Oiseau				A III		N			NT 2008	EN 2008
Bruant zizi	Emberiza cirius	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Chocard à bec jaune	Pyrrhocorax graculus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Choucas des tours	Corvus monedula	Passeriformes	Oiseau	A II					Nr				NT 2008
Cincle plongeur	Cinclus cinclus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Cornelle noire	Corvus corone	Passeriformes	Oiseau	A II									
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Passeriformes	Oiseau	A II									
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Fauvette des jardins	Sylvia borin	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Fauvette grisette	Sylvia communis	Passeriformes	Oiseau				A II		N			NT 2008	NT 2008
Fauvette mélanocéphale	Sylvia melanocephala	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Fauvette orphée	Sylvia hortensis	Passeriformes	Oiseau	A I			A II		N		(VU 1994)	(DD 1997)	VU 2008
Fauvette passerinette	Sylvia cantillans	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Geai des chênes	Garrulus glandarius	Passeriformes	Oiseau	A II									
Gobemouche gris	Muscicapa striata	Passeriformes	Oiseau			A II	A II		N			VU 2008	NT 2008
Grand Corbeau	Corvus corax	Passeriformes	Oiseau				A III		N				
Grimpereau des bois	Certhia familiaris	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Grive draine	Turdus viscivorus	Passeriformes	Oiseau	A II			A III						
Grive litorne	Turdus pilaris	Passeriformes	Oiseau	A II			A III						
Grive musicienne	Turdus philomelos	Passeriformes	Oiseau	A II			A III						
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbica	Passeriformes	Oiseau				A II		N				VU 2008

Hirondelle de rochers	Ptyonoprogne rupestris	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Passeriformes	Oiseau				A II		N				EN 2008
Hypolaïs polyglotte	Hippolaïs polyglotta	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	Passeriformes	Oiseau				A II		N			VU 2008	
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Merle noir	Turdus merula	Passeriformes	Oiseau	A II			A III						
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Mésange bleue	Parus caeruleus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Mésange charbonnière	Parus major	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Mésange huppée	Parus cristatus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Mésange noire	Parus ater	Passeriformes	Oiseau				A II		N			NT 2008	
Mésange nonnette	Parus palustris	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Moineau domestique	Passer domesticus	Passeriformes	Oiseau						Nr				NT 2008
Moineau friquet	Passer montanus	Passeriformes	Oiseau				A III		N			NT 2008	VU 2008
Moineau soulcie	Petronia petronia	Passeriformes	Oiseau				A II		N				EN 2008
Pie bavarde	Pica pica	Passeriformes	Oiseau	A II									NT 2008
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	Passeriformes	Oiseau	A I			A II		N				
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Passeriformes	Oiseau				A III		N				
Pipit des arbres	Anthus trivialis	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Pipit rousseline	Anthus campestris	Passeriformes	Oiseau	A I			A II		N				EN 2008
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapillus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Roitelet huppé	Regulus regulus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				

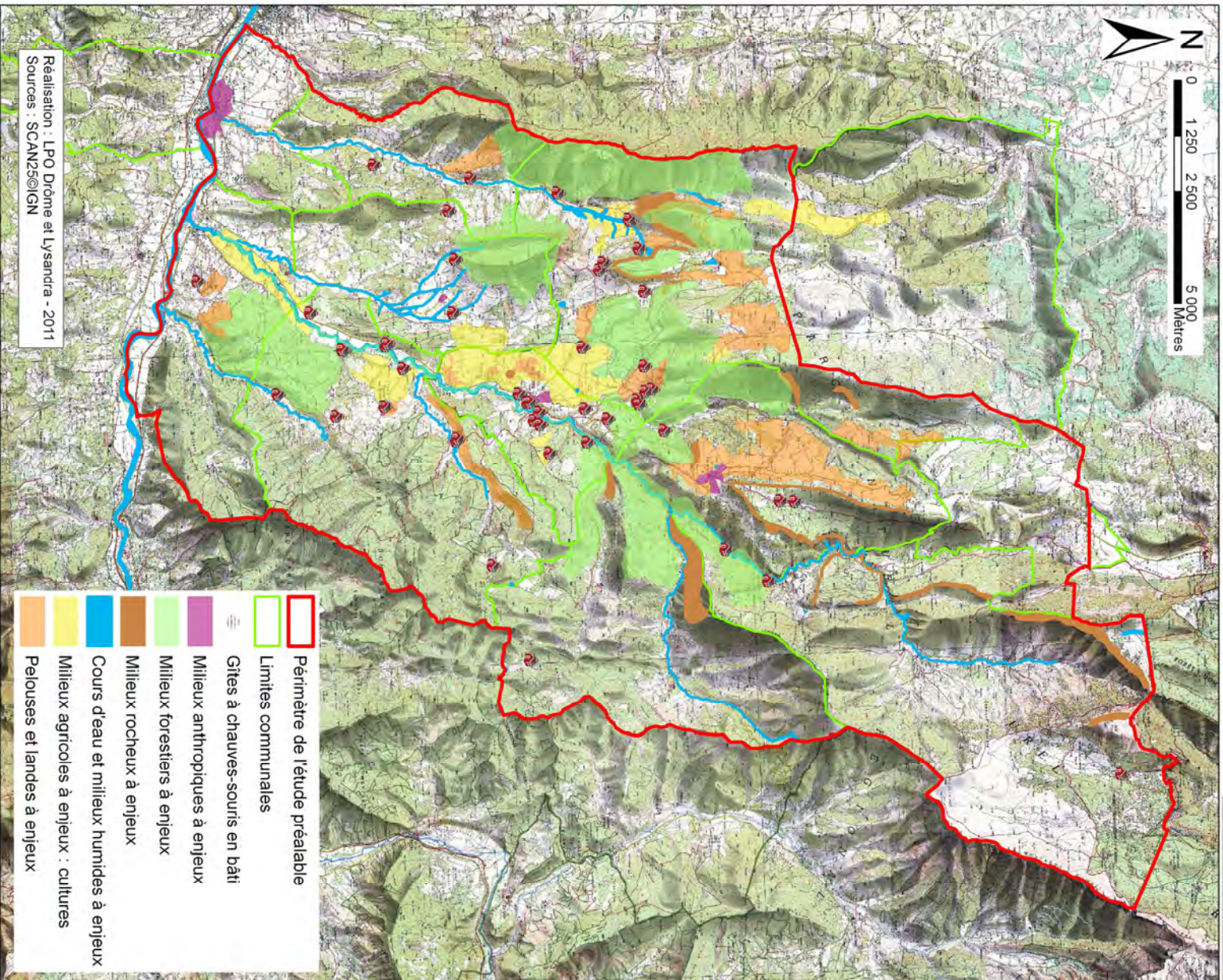
Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Serin cini	Serinus serinus	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Sittelle torchepot	Sitta europaea	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Tarier des prés	Saxicola rubetra	Passeriformes	Oiseau				A II		N			VU 2008	VU 2008
Tichodrome échelette	Tichodroma muraria	Passeriformes	Oiseau				A III		N				
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	Passeriformes	Oiseau				A II		N			NT 2008	
Traquet pâtre	Saxicola rubicola	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Verdier d'Europe	Chloris chloris	Passeriformes	Oiseau				A II		N				
Pic épeiche	Dendrocopos major	Piciformes	Oiseau				A II		N				
Pic épeichette	Dendrocopos minor	Piciformes	Oiseau				A II		N				
Pic noir	Dryocopus martius	Piciformes	Oiseau	A I			A II		N				
Pic vert	Picus viridis	Piciformes	Oiseau				A II		N				
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	Piciformes	Oiseau				A II		N			NT 2008	VU 2008
Chouette chevêche	Athene noctua	Strigiformes	Oiseau				A II	A II/C1	N				VU 2008
Chouette effraie	Tyto alba	Strigiformes	Oiseau				A II	A II/C1	N				VU 2008
Chouette hulotte	Strix aluco	Strigiformes	Oiseau				A II	A II/C1	N				
Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	Strigiformes	Oiseau	A I			A II	A II	N				
Grand-duc d'Europe	Bubo bubo	Strigiformes	Oiseau	A I			A II	A II/C1	N				VU 2008
Hibou moyen-duc	Asio otus	Strigiformes	Oiseau				A II	C1	N				
Petit-duc scops	Otus scops	Strigiformes	Oiseau				A II	A II/C1	N				CR 2008
Huppe fasciée	Upupa epops	Upupiformes	Oiseau				A II		N				EN 2008

Carpe de l'Amour	0	0	Poisson										
Carassin commun	Carassius carassius	Clupeiformes	Poisson										
Vairon	Phoxinus phoxinus	Clupeiformes	Poisson										
Truite de rivière	Salmo trutta fario	Salmoniformes	Poisson						Nr				
Coronelle girondine	Coronella girondica	Squamata	Reptile			A III			N				NT 2008
Coronelle lisse	Coronella austriaca	Squamata	Reptile	A IV		A II			N				NT 2008
Couleuvre à collier	Natrix natrix	Squamata	Reptile			A III			N				
Couleuvre d'Esculape	Zamenis longissimus	Squamata	Reptile	A IV		A II			N				
Couleuvre verte et jaune	Hierophis viridiflavus	Squamata	Reptile	A IV		A II			N				
Couleuvre vipérine	Natrix maura	Squamata	Reptile			A III			N				
Lézard des murailles	Podarcis muralis	Squamata	Reptile	A IV		A II			N				
Lézard vert occidental	Lacerta bilineata	Squamata	Reptile	A IV		A II			N				
Vipère aspic	Vipera aspis	Squamata	Reptile			A III			Nr				



DRÔME

Synthèse des enjeux naturalistes dans les vallées de la Gervanne et de la Sye Zones à enjeux par type de milieux



- Périmètre de l'étude préalable
- Limites communales
- Gîtes à chauves-souris en bâti
- Milieux anthropiques à enjeux
- Milieux forestiers à enjeux
- Milieux rocheux à enjeux
- Cours d'eau et milieux humides à enjeux
- Milieux agricoles à enjeux : cultures
- Pelouses et landes à enjeux

Réalisation : LPO Drôme et Lyandra - 2011
Sources : SCAN25@IGN